

« Quel cours de religion face à la mise en place d'un cours / d'une éducation à la citoyenneté » ?

Conférence donnée par Jean De MUNCK (UCL) à l'occasion de l'Assemblée générale des Professeurs de Religion.

(CDF ; Liège, 15 novembre 2017)

Résumé. La conférence s'attache à préciser les rapports entre enseignement de la citoyenneté et enseignement de la religion. Elle constate le changement de contexte de cette problématique qui remonte au XIXe siècle, mais dont les coordonnées sont tout à fait nouvelles. Nous vivons le « second désenchantement du monde », qui porte non sur la religion mais sur les idéaux modernes. La religion s'est repositionnée dans les sociétés sécularisées, ce dont témoigne la réorientation du cours de religion en Belgique francophone depuis les années 1970-1980. D'un côté, la religion a progressivement effectué une critique interne, articulée à l'expérience de la citoyenneté démocratique. D'un autre côté, la citoyenneté moderne constitue un discours et une pratiques incomplètes et insuffisantes sur le plan moral. Elle n'est émancipatrice que si elle reconnaît cette limite. Les rapports entre citoyenneté et religion sont donc de limitation et de complémentarité réciproques.

Introduction

En Belgique francophone, la récente mise en place d'un cours de citoyenneté est née du constat d'une crise de la transmission des valeurs civiques et morales.

La notion de « citoyenneté », qui a servi de vecteur à cette réforme, est très ambiguë. D'un côté, au contraire de la notion de morale laïque ou de celle de religion, elle a l'avantage de sauvegarder les apparences du consensus. Mais d'un autre côté, elle se présente volontiers non comme le complément de la religion, mais comme une valeur de remplacement de la religion¹. Cette ambiguïté fait sa force politique, mais aussi sa faiblesse intellectuelle. Jean De Munck entend lever l'ambiguïté : la citoyenneté ne

¹ L'idée que la citoyenneté pourrait remplacer la religion est issue d'une tradition assez locale en Europe. Il s'agit de la tradition née avec la révolution française. Elle n'est pas du tout la tradition belge, ni américaine, ni allemande. L'idée que la religion serait incompatible avec la citoyenneté, et la thèse qui soutiendrait que l'une pourrait « remplacer » l'autre, constitueraient, pour beaucoup de philosophes (Kant, Ricoeur, Habermas), de totales aberrations.

remplace pas la religion, de sorte que les deux notions (les deux cours) se limitent et se complètent réciproquement.

L'idée de citoyenneté n'a en fait rien d'évident. Elle mérite certes, dans le droit fil des Lumières, d'être transmise comme une valeur. Mais elle ne peut pas être absolutisée, fétichisée, au point de devenir le catéchisme d'un État en mal de repères éducatifs.

L'idée de constituer le consensus moral scolaire autour de la citoyenneté est, bien sûr, loin d'être neuve. On peut y voir une réminiscence du projet qui animait Jules Ferry ou Pierre Van Humbeeck, ces ministres de l'instruction qui firent tout pour construire une école laïque. Pas de doute : dans la tasse de thé de certains protagonistes du débat actuel, la notion de citoyenneté produit le délicieux effet d'une madeleine de Proust rappelant avec nostalgie les combats du XIXe.

Mais nous ne sommes plus au temps de Monsieur Homais². Qu'est-ce qui a changé ? D'une part, l'idée même de citoyenneté connaît un désenchantement, à vrai dire commun à tous les idéaux modernes. La notion de citoyenneté n'a plus l'évidence dont elle pouvait se targuer au milieu du XIXe siècle. Sa puissance de motivation s'est affaiblie en conséquence. D'autre part, la religion catholique a changé complètement de posture en hyper-modernité. Elle a intégré beaucoup d'éléments de modernité dans son discours et sa pratique. Le cours de religion tel qu'il existe aujourd'hui en témoigne éloquentement.

Le second désenchantement du monde

La problématique du XIXe siècle se situait dans le contexte du « premier désenchantement » du monde, bien identifié par Max Weber et repris par Marcel Gauchet. Ce désenchantement résultait du processus de sécularisation³. La religion avait perdu sa place centrale, à la fois culturelle et politique, même si elle n'a pas été, comme on le dit souvent de manière erronée, éliminée de la société moderne. Dans l'enthousiasme progressiste du XIXe siècle, de nouveaux idéaux avaient été promus : le progrès scientifique, la croissance économique, l'émancipation culturelle. Et surtout : la citoyenneté politique, soit la promesse que les destinataires de la loi en seront aussi les auteurs.

La poursuite de ces idéaux a généré beaucoup de progrès, mais aussi beaucoup d'errances et de malheurs. Nous sommes entrés dans une phase de « second désenchantement ». Celui-ci touche l'ensemble des idéaux qui avaient porté le processus de modernisation :

² Monsieur Homais est le génial personnage imaginé par Gustave Flaubert : un pompeux apothicaire républicain, athée, scientifique, infiniment borné mais toujours sûr d'incarner le « progrès ».

³ De *saeculum* : le siècle. La sécularisation est un phénomène de « désacralisation » des institutions, une autonomisation de celles-ci. Le développement des sciences et des techniques et certaines philosophies ont largement influencé la sécularisation. L'homme (la démocratie) devient le « centre » au détriment de toute autre perspective, religieuse, métaphysique. A ce titre, la sécularisation retire à la religion sa fonction d'intégration sociale.

- vers les années 1970, la croissance *économique*, malgré des résultats incontestables, est devenue objet de suspicion⁴. On a pris conscience, progressivement, du caractère totalement insoutenable, sur le plan écologique, du projet productiviste du capitalisme moderne.

- les espoirs de voir la *science* remplacer la religion et même la philosophie, se sont effondrés : performante pour décrire le « comment » des choses, la science ne nous dit rien ni sur la morale, ni sur le « pourquoi » des choses.

-la croyance que l'engagement *politique* allait « changer la vie » a été radicalement mise en question : le 'grand récit communiste' s'est effondré avec fracas, la sociale-démocratie a géré les inégalités plus qu'elle ne les a abolies, et la politique a perdu ses élans visionnaires pour se transformer en une prosaïque activité managériale. Le régime démocratique révèle sa fragilité : la représentation politique est en crise, et on prend conscience de l'impuissance de l'Etat dans de nombreux dossiers (celui de la régulation fiscale, par exemple). La nation fut le berceau de la citoyenneté moderne. Mais aujourd'hui, nous sommes entrés dans un monde post-national où on ne sait plus très bien comment exercer la citoyenneté. Le sentiment que la démocratie n'honore pas ses promesses se généralise.

La littérature est parfois un meilleur médium que la sociologie ou la philosophie pour dire la crise des idéaux que nous vivons aujourd'hui. Dans son récent roman « Soumission » (2015), Michel Houellebecq met en scène un intellectuel français qui se prend à douter de la liberté, de l'égalité, du progrès. Dans une situation de crise, il observe, dans son pays, un retour du religieux sous la forme d'un totalitarisme soft, accepté par des citoyens désabusés. Quand les idéaux de la démocratie sont en crise, faut-il, comme est tenté de le faire ce personnage, de se replier sur la religion? Michel Houellebecq ne répond pas à cette question de manière franche. Il est un romancier : il peut se contenter de l'ambiguïté. Mais nous, nous ne pouvons pas nous contenter de cette posture esthétique néo-conservatrice. Nous n'avons pas à renoncer aux idéaux des Lumières, mais nous devons redéfinir leur contenu.

Le repositionnement du cours de religion

Qu'en est-il de l'évolution de la religion ? En 1870-1880, elle était encore majoritaire dans la population, et le cours de religion s'apparentait à un catéchisme. Qu'en est-il aujourd'hui ? La position de l'Eglise catholique (et du SeGEC) est que le cours de religion n'est plus un « catéchisme ». La catéchèse s'adresse à des chrétiens qui désirent approfondir leur foi. Elle se pratique en-dehors de l'école. Le cours de

⁴ Au plan économique, par exemple, on se rend compte qu'il est impossible d'envisager une croissance illimitée : « il faudrait quatre planètes » pour assouvir nos projets. La science, elle aussi, engendre des problèmes inextricables : manipulations génétiques, dangers potentiels de l'énergie nucléaire, etc. Bref, « on se trouve face à des questions qui jettent un froid terrible ».

religion, quant à lui, s'adresse à un public scolaire d'origine pluraliste. Il ne s'agit donc pas (plus) d'un cours pour des chrétiens déjà engagés dans leur foi.

Il ne s'agit pas non plus d'un cours d'histoire des religions ni de sociologie ou de psychologie de la religion. Dans ces démarches-là, le religieux est pris comme un objet « extérieur » au sujet connaissant. La question religieuse n'est pas alors considérée comme une question spécifique, mais comme l'objet d'un *autre* questionnement (historique, psychologique, sociologique), qui n'est, justement, pas religieux. Une chose est d'objectiver la religion dans des concepts qui ne sont pas religieux ; autre chose est de déployer la religion comme une interpellation portant sur le sens de ce que je/nous suis/sommes, de ce que je/nous fais/faisons.

Le cours de religion a pour but d'introduire les élèves à une problématique qui reste une question vivante et actuelle. Elle concerne la personne dans son identité propre (le « je »), et son rapport à la totalité de l'être. Ce questionnement est une constante culturelle qui remonte à l'apparition de l'*homo sapiens*⁵. Il s'articule dans des traditions millénaires. Le christianisme a renouvelé ce questionnement, en jetant un regard critique sur la religion tout en restant une religion. En ce sens, ce cours introduit à ce que signifie la religion, en tant que formation culturelle la plus ancienne de l'histoire humaine, dont la question a été renouvelée par le christianisme.

La religion introduit aussi aux questions-limites qui n'ont jamais été résolues par la science. Pour Jean De Munck, ce sont surtout les questions « éthiques », au sens d'une réflexion de la personne concernant son rapport au monde, aux autres, à la nature, à l'existence éventuelle d'un Dieu, qui sont l'objet d'un cours de religion. De même, au sein du cours de religion, la question de l'approche de l'homme comme « être spirituel » trouve sa légitimité. La religion conduit à un questionnement radical et réflexif : quel sens cela a-t-il pour moi d'être au monde en tenant compte de la totalité de l'Etre ? Quelles en sont les conséquences éthiques et spirituelles ? Pour répondre à ces questions, on se réfère à la très longue histoire des discussions, démarches, discours, pratiques, de la tradition religieuse.

La mise en question de la religion par la critique de la domination

Dans une certaine mesure, la citoyenneté moderne a bousculé la religion. En prônant l'autonomie individuelle et la liberté de conscience, la modernité n'a-t-elle pas jeté un soupçon sur la religion, qui semble liée à une version hiérarchique du monde ? La religion ne fonde-t-elle pas le pouvoir dans une transcendance, thèse incompatible avec l'inscription de l'autorité politique dans les procédures démocratiques ? En outre, la religion n'est-elle pas un facteur de discorde et même de guerre civile ?

⁵ Le professeur J. De Munck fait remarquer que notre tendance ethnocentrique d'Européens de l'Ouest nous fait oublier que l'être humain a toujours été « religieux » et qu'une société aussi sécularisée que la nôtre reste une exception dans le passé et le présent de l'humanité.

Ces questions ont été, et restent, dans certains cas, légitimes. Il est vrai que la religion, dans certaines phases de son histoire, a tenu une posture dogmatique, hiérarchique, et violente. En ce sens, l'interpellation démocratique a été salutaire. Elle a amené la religion chrétienne à opérer un retour critique sur elle-même et à opérer une « rectification interne » de son rapport au pouvoir.

L'Église s'est donc mise à l'école de la critique de la religion. Elle a accepté le principe d'un État agnostique. Elle est devenue un des porte-paroles les plus décidés des droits de l'Homme et de l'écologie (cf. la position du pape François sur les réfugiés et son encyclique *Laudatio si*). Elle a reconnu la validité de la science moderne (dans la limite des questions que celle-ci peut traiter). La foi en effet ne peut pas endormir l'intelligence. Elle doit, au contraire, être source de libération, d'un épanouissement plus grand de l'être humain comme tel et dans son rapport au monde.

Les monothéismes peuvent ne pas être des « affirmations identitaires ». Au contraire, ils véhiculent une ouverture à l'Altérité. Songeons aux moines de Tibhirine : profondément chrétiens, ils vivaient avec des musulmans, souffraient avec eux et sont morts par solidarité envers eux. C'est une autre attitude que celle des croisés ! La religion doit viser l'universalité, oser « franchir les clôtures ».

En somme, la critique externe de la religion par la démocratie a été une chance pour la religion. L'école fut le lieu de cette rencontre entre foi et modernité. Au lieu de choisir entre citoyenneté fermée au questionnement religieux et religion antidémocratique, elle fut le lieu d'une articulation féconde.

Les limites de la citoyenneté

S'il est important de porter un regard critique sur la religion, il est tout aussi important d'interroger de manière critique la citoyenneté. La citoyenneté est une notion importante, très émancipatrice, mais elle ne doit pas fonctionner comme une « religion civique ». Ce n'est que par une démarche critique qu'on pourra rencontrer la crise de la citoyenneté contemporaine, et contribuer à sa reformulation.

La citoyenneté renvoie traditionnellement, en philosophie politique moderne, à deux aspects. D'un côté, un citoyen dispose de *droits* subjectifs inaliénables. Ce sont les droits et libertés individuelles reconnues par les Chartes des droits de l'Homme : liberté de conscience, de religion, d'expression, propriété privée, intégrité de la personne, droits politiques, sociaux et culturels. D'un autre côté, la citoyenneté désigne la capacité de *participation* active à la formation de la volonté générale, c'est-à-dire à l'autonomie collective. Le citoyen est dans ce cas défini comme participant de la discussion et de la décision politique.

La crise de la citoyenneté touche aujourd'hui ces deux versants. La mise en œuvre des droits génère des conflits de droits (cas des droits civils, comme la question du port des signes religieux dans l'espace public), ou bien ne trouve plus les médiations

satisfaisantes dans la politique et l'économie (cas des droits sociaux aujourd'hui). Et nous ne savons plus très bien où est le « peuple souverain » dans un monde décentré où l'Etat semble perdre, tous les jours, un peu de son pouvoir. Les droits du citoyen sont-ils réduits à ceux du propriétaire, comme le craignait Marx ? Ou à ceux du consommateur, pollueur et endetté ? A entendre certains protagonistes du débat, on a parfois le sentiment que le cours de citoyenneté qu'on nous promet sera un cours de formatage à l'individualisme le plus extrême et à la compétition généralisée.

Tout cela mériterait d'amples développements. Jean De Munck s'en tient ici à un commentaire du premier versant : le versant des droits fondamentaux.

Si la Charte des droits de l'Homme donne à chacun des garanties concernant ses libertés, c'est parce que les droits de l'Homme sont fondés sur deux distinctions importantes. La première est la distinction entre moralité et légalité. Les droits de l'Homme sont à la base d'un ordre juridique, c'est-à-dire d'un système de normes qui a une légitimité politique et est doté de dispositifs de sanctions établies juridiquement (policière, judiciaire). Ce n'est pas le cas de la moralité en général. Deuxièmement, comme l'ont dit les penseurs libéraux (John Rawls), les droits de l'Homme distinguent l'ordre du juste (politique) et l'ordre du bien (moral). Ils constituent l'infrastructure institutionnelle d'une société pluraliste ouverte à la délibération permanente.

Ces distinctions étant faites, on comprend que la référence aux droits de l'Homme est à la fois incomplète et insuffisante pour justifier et mettre en œuvre les normes, sociales ou individuelles.

Incomplète, car on ne forme pas un jugement éthique et moral sur le *bien* (ou le mal) en répétant sans cesse ce qui est *juste* (ou injuste). Le *juste* détermine un cadre de coexistence des libertés, et non ce qu'il faut faire de sa liberté. Le *bien* relève de la « vie bonne », c'est-à-dire du bon usage de la liberté.

Insuffisante : la moralité du comportement échappe aux contrôles judiciaires et policiers. Elle suppose une forme de « souci de soi » (comme disait Foucault) et de « souci des autres » qui ne doit rien aux contrôles institutionnalisés.

Pour illustrer cette incomplétude et cette insuffisance, on peut prendre le cas de la fraude fiscale. Intuitivement, nous considérons cette fraude comme un comportement incivique. Cependant, les fraudeurs ne font souvent que mettre en œuvre des droits individuels (la libre disposition de la propriété), qu'ils opposent volontiers aux lois en vigueur. Et, dans bien des cas (par exemple celui des mesures de *ruling* prises par certains gouvernements européens en faveur des multinationales), leur comportement est parfaitement légal, même s'il est immoral.

La vraie question qui se pose à nous, et qui précipite une crise dans nos sociétés, est celle-ci : on ne peut réduire la régulation de nos conduites à la seule légalité des droits.

Qu'est-ce qui peut compléter les droits de l'Homme ? La réponse est évidente : l'éducation à la réflexion éthique et à l'autocontrôle des individus et des collectivités.

L'insuffisance de cette référence se marque aussi dans les intenses débats qui accompagnent aujourd'hui la mise en œuvre des droits fondamentaux. Comme Marx l'avait noté, et aussi les auteurs communautariens, les droits de l'Homme peuvent être compris comme les droits de l'individu égoïste (les droits du « propriétaire », disait Marx). Ils peuvent détruire, et non pas forger, des liens sociaux, en privilégiant une version abstraite et supposée neutre de l'individu qui masque, en fait, des procédés de domination.

Pour Jean De Munck, les écoles, qu'elles soient publiques ou 'catholiques', devraient promouvoir une citoyenneté de la personne, plus que de l'individu. Elles doivent éduquer un moi « dialogique » (comme dit Habermas), ou un sujet « des capacités » (comme dit Sen), et non un moi privatisé.

Sur le deuxième versant de la citoyenneté, on pourrait aussi évoquer la crise de la souveraineté populaire. La citoyenneté de Jules Ferry était liée à la formation de l'Etat-nation (et, dans le cas de Ferry, à l'impérialisme colonial !). L'histoire était enseignée comme un fabuleux roman patriotique. On peut avoir aujourd'hui de sérieuses réticences à l'égard de cette version-là de la citoyenneté. Mais quelle est la nouvelle version ? Comment intégrer une dimension cosmopolite et post-nationale dans cette version de la citoyenneté ? Nous devons aller vers une version multiscalaire de la citoyenneté. Voilà autant de questions qui méritent d'être abordées dans l'enseignement de la citoyenneté.

Un cours de religion est, avec d'autres cours, un lieu très pertinent pour traiter ces questions morales, politiques et religieuses. Il serait en tout cas absurde de considérer que la réflexion religieuse ne relève que de l'intimité individuelle. Au cours de religion, les questions religieuses, entrent dans le débat public, les enjeux publics entrent dans le débat religieux.

« Osez enseigner des savoirs moraux », déclare l'orateur. Nous sommes tous des êtres interdépendants les uns des autres et également vis-à-vis des animaux, de la nature. Ceux qui enseignent la citoyenneté devront aussi tenir compte des impacts moraux que certaines décisions auront sur le cosmos comme tel.

Conclusion

Le cours de citoyenneté ne peut donc pas se substituer au cours de religion. Il faut plutôt parler de complémentarité entre ces deux cours. La religion s'est mise à l'écoute de la critique ; la citoyenneté doit faire de même. Le « droit » n'est pas la seule référence ni la seule solution pour favoriser l'émancipation de la vie humaine. Il faut tendre vers l'universel qui, précisément aujourd'hui, cherche ses marques.

(Résumé établi par JP Kaefer, révisé par l'auteur)